

Rentrée année scolaire 2017-2018

SUITE A LA DEMANDE DE DEROGATION EFFECTUEE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES, LE DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE A DONNE SON ACCORD, LE 7 JUILLET 2017, POUR UN RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS.

Emploi du temps

Toute Petite Section (TPS), Petite Section (PS), Moyenne Section (MS), Grande section (GS),
CP, CE1, CE2, CM1, CM2

	7h00	8h30	12h00	13h30	16h00	18h30
LUNDI	Garderie	Classe	Pause méridienne	Classe	Garderie	
MARDI	Garderie	Classe	Pause méridienne	Classe	Garderie	
JEUDI	Garderie	Classe	Pause méridienne	Classe	Garderie	
VENDREDI	Garderie	Classe	Pause méridienne	Classe	Garderie	

Temps d'enseignement scolaire : 24h/semaine

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) seront proposées à de petits groupes d'élèves en dehors du temps scolaire après 16h00. Ces activités seront encadrées par les enseignants.

L'accueil dans les classes le matin s'effectue à partir de 8h20. Pour des raisons de sécurité, tout enfant arrivant avant cette heure doit être conduit **impérativement** à la garderie.

Organisation Générale

Temps scolaire :

les matins : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00

les après-midis : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h00

Garderie :

les matins : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h20

les après-midis : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h30

Pause méridienne :

Deux services de restauration seront proposés selon les modalités suivantes :

	12h00	12h30	13h00	13h30
TPS, PS, MS	Repas	Récréation	Sieste	
GS	Repas	Récréation		
CP, CE1, CE2, CM1, CM2	Récréation	Repas	Récréation	